

Etre tuteur de stage : optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux

Contexte

Les formations initiales conduisant à l'obtention d'un diplôme d'état pour les professionnels paramédicaux font l'objet depuis 2009 d'une réforme de leurs dispositifs pédagogiques impactant les modalités d'encadrement en stage.

Les établissements recevant les étudiants désignent des tuteurs et organisent leur formation dans le plan de formation de l'établissement permettant ainsi la mise en place de parcours qualifiants tout en améliorant l'encadrement des étudiants. C'est pourquoi, une action de formation nationale est proposée depuis 2013 dans le cadre de sessions de deux jours.

Des comités de suivi des formations ayant fait l'objet d'une ré-ingénierie ont souligné l'insuffisance de tuteurs formés et l'importance de l'enseignement clinique. Des préconisations sur l'encadrement en stage ont été élaborées dans l'instruction du 24 décembre 2014 relative aux stages professionnalisant en formation infirmière, mettant en avant la nécessité de former un tuteur de stage selon le cadrage national.

Objectifs

- Acquérir et développer des compétences pédagogiques ;
- Accompagner les tuteurs dans l'acquisition d'une nouvelle posture professionnelle ;
- Se positionner en tant que tuteur et favoriser le développement des pratiques en évaluation des compétences ;
- Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'encadrement des étudiants ;
- Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants dans l'analyse de situations et la réflexivité.

Renseignements complémentaires

Formation de 4 jours avec intersession : 2 jours + 2 jours

Public

Tout professionnel de santé de filière soins, rééducation et médico-technique chargé des fonctions de tuteur d'étudiants paramédicaux des établissements de santé et médico-sociaux de la FPH.

Exercice

2019

Code de formation

AFR44

Nature

AFR

Organisé par

SYNERGIES

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 1er avril au 2 avril 2019

Date limite d'inscription : 1 février 2019

Ramonville St Agne 31520

Du 6 mai au 7 mai 2019

Ramonville St Agne 31520